

ACCOMPAGNEMENTS NOUVEAUX

ET TRÈS FACILES
DU CHANT DES OFFICES

PAR

L'ABBÉ L. JACQUEMIN

Professeur au Séminaire Saint-Charles de Chauny (Aisne)

AVEC

NOTICES EXPLICATIVES SUR LES DIVERS CHANTS

PAR

AMÉDÉE GASTOUÉ

Consulteur de la Commission Pontificale Grégorienne
Professeur à la "Scola Cantorum" et à l'Institut Catholique de Paris

PROPRE DES SAINTS
1ER FASCICULE : NOVEMBRE-JANVIER

Prix : 1 fr. 50 (franco 1 fr. 60)

En vente chez l'Auteur
Séminaire Saint-Charles
CHAUNY (Aisne)

— 1912 —



Ouvrages de M. Amédée GASTOUÉ pour l'Enseignement Grégorien

Tracts grégoriens, petites feuilles de propagande. Chaque feuille 0 fr. 10 ; la douzaine 0 fr. 75 ; le cent 4 fr. ; prix spéciaux par mille. (Édition de la Scola Cantorum, 269, rue Saint-Jacques, Paris).

Petit précis de plain-chant romain grégorien, **(cours préparatoire)** 0 fr. 40 ; (De Gigord, éditeur, 15, rue Cassette, Paris).

Nouvelle méthode pratique, seule entièrement conforme à l'édition Vaticane, (cours élémentaire et moyen). 1 fr. 50 ; (Soc. d'éd. du chant grégorien, 74 et 90, rue Bonaparte et 10, rue Cassette, Paris).

Cours théorique et pratique, un volume grand in-8° de plus de 200 pages, **(cours supérieur)** 6 fr. (Édition de la Scola).

Traité d'harmonisation du chant grégorien, **sur un plan nouveau.** 6 fr. (Janin frères, éditeurs, 10, rue Président-Carnot, Lyon).

Les origines du chant romain, ouvrage couronné par l'académie des Inscriptions et Belles-Lettres, un fort volume in-4° de plus de 300 pages. 12 fr. (Picard, éditeur, 80, rue Bonaparte, Paris).

Sous presse :

Histoire du graduel et de l'antiphonaire romain, beau vol. in-12 avec illustrat., (Janin, Lyon).

La BONNE CHANSON

publiée sous la direction de **Th. BOTREL**, contient **tous les mois** environ **10 chansons ou monologues** et autant de poésies, et publie en plus **une pièce de théâtre** se recommandant spécialement aux **Patronages** et aux **Familles.**

Prix du numéro : 1 franc. — Numéro spécial de Noël : 2 francs. — **Abonnement** (France et Colonies) 12 francs ; Étranger 15 francs. — **Correspondance :** 6, Place Saint-Sulpice, Paris.

La Petite Maîtrise

Revue mensuelle de Musique Religieuse

Honorée de la Bénédiction Apostolique

Abbé MARTY, Directeur. Abbé F. BRUN, Rédacteur en Chef.

au Sacré-Cœur (Perpignan).

La Petite Maîtrise comprend deux éditions différentes : 1° l'édition Chant, tous les deux mois à partir de janvier ; 2° l'édition Orgue-Harmonium, tous les deux mois à partir de février.

La Petite Maîtrise-Chant comprend 8 pages de texte et couverture et 16 pages de musique à une ou plusieurs voix : motets, cantiques, pièces grégoriennes, etc Elle s'adresse non seulement aux maitrises organisées, mais encore aux modestes chœurs de chant de nos paroisses. La musique est écrite avec une rigoureuse simplicité et peut être interprétée avec le minimum d'étude.

Prix de l'abonnement: **3** fr. **50** (étranger **4** fr.) abonnements collectifs à prix réduits: deux exemplaires à la même adresse **6** fr.; — cinq ex. **15** fr.; — dix ex. **25** fr.; — vingt ex. **45** fr.; — cinquante ex. **90** fr.; — cent ex. **160** fr. Ces abonnements ont l'avantage d'éviter le travail de copie.

Un numéro **75** cent. (étranger **1** fr.).

La Petite Maîtrise-Orgue, comprend 8 pages de texte et couverture et 8 pages de musique. Abonnement : **2** fr. **50** (étranger **3** fr.); le numéro **60** cent. (étrangér **75** cent.).

L'abonnement global au *Chant* et à l'*Orgue* est de **5** fr. par an (étranger **6** fr.).

Principaux collaborateurs: Dom Pothier, Dom L. David, Dom Déprez, abbé C. Boyer, Vincent d'Indy, abbe Perruchot, F. de La Tombelle, A. Lhoumeau, Gastoué, F. Brun, Widor, Vierne, Tournemire, Gigout, Fleuret, etc., etc.

Spécimen contre **0** fr **50** en timbre-poste, Librairie de l'Art Catholique, 6, place Saint-Sulpice, PARIS.

REVUE DU CHANT GRÉGORIEN

Paraissant tous les deux mois

4, Place Vaucanson, 4 — GRENOBLE

« **La Revue du chant grégorien** a pour directeur et pour rédacteurs les grégorianistes les plus compétents... Aucune Revue ne pourrait vous renseigner plus exactement sur ce qui concerne l'Edition vaticane, sur tout ce qui touche au chant de l'Eglise ou qui intéresse le mouvement grégorien. » *(Ami du Clergé.)*

Prix de l'abonnement annuel : France, 4 fr. Union postale, 5 fr.

"PETITES FEUILLES GRÉGORIENNES" DE LA REVUE

Contenant des chants grégoriens pour les Saluts et pour la Sainte Messe

(*Avec traduction française des paroles latines*)

"CANTIQUES GRÉGORIENS"

Prix : l'exemplaire, franco : 0 fr. 10 ; feuilles semblables, la douzaine : 1 franc ; semblables ou assorties, le cent : 6 francs.

Edition *avec accompagnement* (orgue ou harmonium) par M. l'abbé F. Brun. (Janin Frères, éditeurs, 10, rue Président-Carnot, Lyon). — Chaque fascicule, comprenant une ou plusieurs petites feuilles. Net 2 fr.

Des spécimens sont envoyés sur demande.

NOTICES EXPLICATIVES SUR LES CHANTS LITURGIQUES

PAR

AMÉDÉE GASTOUÉ

Consulteur de la Commission Pontificale Grégorienne,
Professeur à la " Scola Cantorum " et à l'Institut Catholique de Paris.

NOTICES DU PROPRE DES SAINTS

Dans les Notices qui accompagnent notre publication des *Accompagnements nouveaux* du Propre du Temps, nous avons spécialement exposé ce qui se rapporte à la lecture et à l'exécution des notes de musique usitées dans le chant grégorien. Ici, en poursuivant la série du Propre des Saints, notre dessein est d'envisager plus particulièrement chacune des espèces de chant que nous rencontrons dans le service de la *Messe*, pour en montrer le *rôle*, la *place*, la *forme*, et tirer les conséquences pratiques que cette étude amènera.

Le *rôle* d'abord de chaque chant de la *Messe* : en effet, on considère trop souvent les pièces exécutées à la Messe comme des espèces de remplissages destinés à combler le vide des prières ou des cérémonies. Nous verrons que ce rôle est tout autre.

Leur *place*, dont la fixation dépend du rôle qu'on leur a donné, n'est pas indifférente, car, suivant la place même donnée à ces chants, leur forme diffère.

Cette *forme*, enfin, en l'envisageant à la fois dans son origine, son état actuel, sa disposition musicale, et ce qui concerne son interprétation.

Or, une question préjudicielle, avant de voir *quand* et *comment* doivent s'interpréter les chants de la messe, est d'examiner *qui* doit les exécuter, ce qui aidera d'ailleurs à mieux comprendre les explications concernant les diverses espèces de chant.

Nous commencerons donc par étudier ce qui regarde les chanteurs.



QUI PREND PART AU CHANT DE LA MESSE?

C'est là en effet une première et assez importante question. Dans les pays où il existe une tradition vivante, il est superflu, peut-être, de s'y attacher. Mais tant d'églises ne connaissent que la routine, ou une absence même de tradition, qu'il convient de distinguer soigneusement entre qui l'Église a dessein de partager l'exécution des chants de la Messe.

Or, les *rubriques* ou règles concernant l'office divin supposent, pour sa parfaite interprétation :

1° le *célébrant* et les ministres sacrés, diacre, sous-diacre, lecteur ;

2° les *chantres ;*

3° le chœur ou *scola*, dans laquelle sont pris les chantres ;

4° l'ensemble du clergé et des fidèles.

*
* *

Célébrant. — Nous n'avons pas besoin d'entrer ici dans le détail de ce qui concerne les parties chantées par le célébrant ou ses assistants, ni de parler des qualités requises d'eux. Tout au plus indiquerons-nous que, par suite de la restauration des mélodies liturgiques, les membres du clergé ont à se mettre au courant des formes correctes des *récitatifs* qu'ils ont à exécuter : tons *des oraisons, des leçons, épître, évangile, préface*, etc. Les formules en sont contenues dans le *Cantorinus* ou *Toni communes* (*), reproduites en abrégé à la fin du

(*) Une brochure in-8° de 80 pages, 1 fr. 50, chez les éditeurs de chant liturgique.

Graduel et de l'Antiphonaire; les nouvelles éditions du Missel y sont conformes, quant aux divers chants que ce livre contient : préfaces, oraisons du Vendredi Saint, *Exsultet*, etc.

Il ne sera pas inutile de faire remarquer ici que les divers tons dits «diocésains» usités en certaines églises pour l'épître ou l'évangile ne sont autres que des modifications ou des déformations d'authentiques et anciennes formules, redonnées dans leur état original par l'Édition Vaticane. En se conformant à celle-ci, on restaure donc par là-même les véritables traditions des diverses églises.

*
* *

Chantres et Scola. — Nous rassemblons ici volontairement les *chantres* et la *scola* puisque leur concours est constant et réciproque : aussi bien, les Chantres sont les premiers d'entre les membres de la Scola, et c'est pourquoi le titre complet de cette dernière est «*Scola Cantorum*», c'est-à-dire «réunion», ou «école», ou «corporation» des chantres. Toutefois, on désigne plus spécialement sous le nom de Chantres ceux qui ont à exécuter seuls, d'une façon habituelle, les chants du culte.

Ces solistes peuvent être, soit des hommes, soit des enfants. L'ensemble des solistes et du *chœur* habituel de l'église forme la *Scola*, qu'on nomme aussi en France *maîtrise*, *psallette*, *manécanterie*. Tous ces termes sont donc synonymes : mais les rubriques employent seulement, et à peu près indifféremment, les termes de «chœur» et de «scola».

Le mot *psallette* est venu de ce que la scola est plus spécialement chargée de la bonne exécution de la *psalmodie*. *Manécanterie* se rapporte aux temps lointains où l'exécution habituelle des matines et laudes demandait un personnel spécial de «chanteurs de matines», en latin *manecantarii*. *Maîtrise* est le terme le plus moderne : il s'appliquait tout d'abord non pas au chœur de l'église, mais à la fonction remplie par son directeur ou «maître de chapelle».

Les règlements ecclésiastiques demandent non seulement que les Chantres aient les qualités morales et les aptitudes générales à remplir cet état, mais encore qu'ils aient subi avec succès un *examen de capacité* devant une Commission diocésaine.

La place naturelle, normale, des Chantres, est près de l'autel : ce n'est pas pour rien que la partie de l'église réservée au clergé porte le nom de chœur; ce nom indique bien que la place ainsi désignée est destinée à l'exercice du chant. D'ailleurs, lorsque les Chantres sont éloignés de l'autel, il leur est difficile de pouvoir suivre régulièrement les cérémonies qui regardent le chant, ou de recevoir les indications du cérémoniaire.

Dans les églises qui ont conservé les coutumes traditionnelles, on sait que les membres du chœur, même s'ils sont laïques, portent, dans les cérémonies, le vêtement ecclésiastique; c'est-à-dire la soutane avec le surplis, le camail et autres manteaux liturgiques, suivant les saisons et les fêtes.

En un certain nombre de petites églises où les ressources sont insuffisantes, on a, à défaut de chantres, hommes ou jeunes garçons, utilisé des des voix féminines; en les employant, il faut prendre garde à observer ces deux points :

1° Un chœur de femmes ou de jeunes filles ne doit *jamais* être considéré comme suppléant définitivement les chantres hommes ou les enfants de chœur. Là où on se trouve réduit à un tel groupement, il faut, le plus rapidement qu'on peut, se mettre en mesure de former la *Scola liturgique* des chantres et enfants, ainsi que le prescrit le *Motu proprio* de S. S. Pie X sur la musique sacrée. Le Pape, d'ailleurs, fait justement observer à ce propos qu'il n'est pas difficile, avec un peu de zèle, de former partout ces petites *scolae*, même à la campagne.

2° Le chœur féminin, qui ne doit pas prendre moralement la place du chœur liturgique, ne peut pas non plus prendre sa place matérielle.

Les femmes et jeunes filles qui donnent leur concours au chant d'église dans ces conditions, resteront donc à leurs bancs, dans la nef, la chapelle qui leur est réservée, une galerie ou tribune spéciales; mais jamais elles ne se placeront dans la partie de l'église nommée «chœur»; là ne doivent être que les ministres de l'autel et la scola des chantres.

*
* *

Clergé et fidèles réunis. — Enfin le clergé et les fidèles réunis ont leur part dans l'exécution des mélodies liturgiques, et se rappelleront cette autre parole de Pie X : «L'office est fait pour qu'on le chante.»

Le Propre des Saints
Fin Novembre à Janvier

Le Propre des Saints, tel qu'il doit être célébré dans les Paroisses, avec la réforme si sage accomplie par le Souverain Pontife Pie X, se réduit désormais à peu de choses. Seules, en effet, les fêtes solennelles, les «doubles» de 1re, et, en certains cas,

de 2e classe, seront célébrées le dimanche. Les autres fêtes, doubles majeures, ou doubles ordinaires, à l'exception de celles prévues par la bulle *Divino afflatu*, cèderont le pas à l'office propre du dimanche.

Aussi, dans nos fascicules d'Accompagnements, on trouvera seules les messes des fêtes susceptibles d'être célébrées le dimanche. Ce sera tout à fait exceptionnellement que nous en mettrons d'autres, celles par exemple de saints patrons d'un grand nombre d'églises.

*
* *

Le Propre des Saints commence fin novembre, avec l'année liturgique, temps de l'Avent. De cette date jusqu'au cours du mois de Janvier, il est plusieurs fêtes de saints qui, par suite d'un très ancien usage, sont restées comprises dans le Propre du Temps : ce sont les fêtes de saint Étienne, de saint Jean, des saints Innocents, et leurs octaves, ainsi que celles de saint Thomas de Cantorbéry et de saint Silvestre.

Les autres fêtes susceptibles d'être célébrées, soit partout, soit en quelques endroits, pendant ce temps, sont les fêtes des apôtres saint André et saint Thomas, l'Immaculée Conception de la B. V. Marie, la fête du saint Nom de Jésus; éventuellement, celle de la Sainte Famille, là où elle est en usage.

Au point de vue de l'histoire du culte chrétien, il est facile de se rendre compte, de prime-abord, que le Propre des Saints est tout à fait différent de celui du Temps. En effet, si nos lecteurs se le rappellent, le Propre du Temps, à quelques détails près, a été fixé par le Pape saint Grégoire le Grand et ceux qui lui succédèrent jusqu'au moment où régnait Charlemagne ; le Propre des Saints, au contraire, qui était primitivement peu important, s'est augmenté et transformé au fur et à mesure de l'introduction de nouvelles fêtes de saints, ou des fêtes des nouveaux saints.

Ainsi, le Propre du Temps est, dans sa plus grande partie, resté le même, à peu de chose près, depuis plus de mille ans, tandis que le Propre des Saints n'a cessé de s'accroître ou de se modifier jusqu'à nos jours.

Au point de vue *musical*, il en est résulté une conséquence importante. Dans les temps lointains où les règles du chant grégorien étaient encore intégralement gardées, les nouvelles pièces de chant étaient conformées à ces règles, et dignes du répertoire antique. Mais, depuis bien longtemps, pour les nouvelles fêtes, chaque éditeur composait ou faisait composer des mélodies diverses de plus ou moins bon goût. Aussi, dans l'Édition Vaticane, Pie X a-t-il voulu que les mélodies de toutes ces fêtes fussent revues et mises en harmonie avec les autres : ce travail est, dans sa majeure partie, dû au Rme Dom Pothier, qui tantôt a corrigé les chants qui pouvaient être conservés, tantôt en a composé de nouveaux dans le style grégorien, tantôt enfin a seulement adapté les paroles à de belles mélodies du moyen âge.

*
* *

Saint André et Saint Thomas

Les deux seules fêtes les plus anciennes de ce temps de l'année, dans le propre des saints. Les chants s'en trouvent dans le primitif Antiphonaire grégorien, à part les alléluias.

Le verset alléluiatique de la fête de saint André est chanté sur une mélodie qui revient plusieurs fois en différentes messes. Vous veillerez dans l'intonation de cette formule à ne pas déplacer l'accent tonique du mot *allelúia*, et pour celà vous donnerez son accent secondaire à la première syllabe *al* dont *vous ne précipiterez pas* l'unique note. Dans toutes les neumes ou jubilations un peu longues, attendez-vous à rencontrer le *grand espace blanc* qui vous indique une subdivision. Il faut se familiariser avec ce procédé d'écriture qui a son origine dans la notation même des manuscrits. Il est expliqué dans la préface du Graduel : «Quand *sur la même syllabe* se trouvent plusieurs groupes de sons ..., certains sont séparés par *un plus grand espace;* dans ce cas il faut un peu suspendre leur succession en prolongeant le dernier son, et l'on peut respirer, s'il est nécessaire.» Les typographes ont adopté pour le grand espace blanc la *largeur d'une note;* on s'habituera donc très vite à le reconnaître. Le voici plusieurs fois dans la neume de notre alleluia : d'abord au milieu de l'incise qui suit l'intonation, et vous prolongerez, en lui donnant 2 temps, le *sol* final du groupe qui en est suivi ; vraisemblablement vous éviterez d'y respirer, mais si cela vous était nécessaire, — vous ferez ainsi en cas semblable, — vous prendriez sur la durée de la note prolongée, le temps de votre respiration. Autrement, le petit membre de phrase serait atrocement morcelé et perdrait toute la grâce qui lui vient de la symétrie des premières notes des incises et de leur terminaison différente.

Vous ne donnerez pas non plus la même durée au 1/4 de barre et à la 1/2 barre : cette neume se compose de deux membres dont le 1er a trois petites subdivisions et le 2me quatre avec respiration seulement entre la 2me et la 3me. Dans ce deuxième membre voici deux fois encore l'espace blanc. Nous le retrouvons dans le verset sur la finale de *Diléxit;* sur celle de *Andréam* entre la *virga* isolée et le *scandicus :* cette fois vous y respirerez pour bien dérouler les notes de *Dóminus,* sur lesquelles vous ferez même un très léger ralentissement, puisque nous sommes à la fin d'une grande phrase. Il est cinq fois dans la jubilation de *odórem :* accélérez un peu, accentuez gracieusement, que la voix semble se balancer. En arrivant à la grande barre, si vous retardez *un peu*, comme il convient, la note qui précède le *quilisma*, cela vous aidera à équilibrer cette finale avec la longue phrase qu'elle termine.

Comme il arrive souvent, la phrase du mot *allelúia* se trouve ramenée à la fin du verset. Tenez compte des différences d'accentuation : accent secondaire sur le groupe de la syllabe *-a-*, accent tonique sur le *podatus* de *-tá-*.

Cette mélodie semble extrêmement ancienne, et peut-être tire-t-elle son origine d'un chant hébraïque.

*
* *

L'Immaculée Conception de la B. V. Marie

On a rarement l'occasion de célébrer les fêtes des précédents apôtres ; mais, dans beaucoup de diocèses on solennise, l'un des dimanches de décembre, l'Immaculée Conception de la S. Vierge. Assez ancienne dans ses origines, cette fête, on le sait, n'est devenue obligatoire, dans sa forme actuelle, qu'en 1863.

C'est donc l'une des fêtes pour lesquelles l'arrangement des chants est moderne, mais si remarquablement préparé et réalisé par Dom Pothier, que ces pièces sont dignes de leurs voisines.

L'introït *Gaudens* exprime à merveille le sentiment de joie des paroles : les ascensions et les descentes successives de la mélodie, inspirée du *Vocem* du Ve dimanche après Pâques, bien rendues par les exécutants, avec l'enthousiasme qu'elles soulignent, en feront pleinement ressortir la beauté.

Les paroles du répons-graduel *Benedicta es tu* sont adaptées à la mélodie du *Constitues* de la fête de saint André : c'est l'un des chefs-d'œuvre du chant liturgique. On s'attachera particulièrement à bien rendre, avec la grâce voulue, la vocalise de *María*, et celle de *excélso*, où il faudra prendre bien garde à ne pas séparer du groupe précédent, qu'elle termine, le *ré*, note caudée de la notation grégorienne. Dans le verset ne craignez pas d'accélérer les longues «jubilations» du mot *glória*. Si, après le verset, on a soin de reprendre le répons *Benedicta*, jusqu'à *terram*, l'ensemble de la pièce produira son plein effet, et traduira ainsi son remarquable équilibre.

Tout l'alleluia est d'une grâce exquise. Comme pour le graduel, les paroles en sont placées sur une ancienne mélodie, composée au XIe siècle. Aux mots *mácula originális*, il sera bon, tout en tenant la finale du mot *mácula*, de ne respirer qu'après le premier groupe de la syllabe *ri*, afin de pouvoir aller, d'une seule haleine, jusqu'à la fin du mot. On s'efforcera de donner à la formule de cadence de la fin, à chaque fois qu'elle revient, une expression un peu différente.

L'offertoire *Ave Maria*, bien que formé à peu près des mêmes paroles que celui du IVe Dimanche de l'Avent, n'est toutefois pas le même. On y remarquera les nombreux «espaces blancs» qui au cours des vocalises indiquent l'allongement de la dernière note du groupe.

Nous retrouverons plus tard la mélodie de la communion, au jour de l'Assomption.

*
* *

Le Saint Nom de Jésus et la Sainte Famille

Ces fêtes sont, pour le chant, dans le même cas que les précédentes. (*) Toutefois leurs chants ont un moindre intérêt, mais on goûtera l'introït *In nomine* de la fête du Saint Nom de Jésus, le graduel *Unam pétii* de la Sainte Famille, qui sont, paroles et musique, empruntés presque intégralement à «l'authentique» grégorien ; et l'offertoire *Tulérunt* de cette dernière fête, qui reproduit la ravissante mélodie de la messe de minuit, à Noël.

(*) La fête du Saint Nom de Jésus, empruntée à l'ordre franciscain, fut étendue à l'Église par Innocent XIII, en 1721 ; celle de la Sainte Famille est une création récente de Léon XIII.

NIHIL OBSTAT; VIÉVILLE, chanoine, censeur délégué.
IMPRIMATUR: Soissons, 5 novembre 1912.
PIERRE-LOUIS, Évêque de Soissons, Laon et St-Quentin.

IMPRIMERIE A. BATICLE, 11, Rue de la Chaussée, CHAUNY (Aisne).



M. SENART, B. ROUDANEZ & Cie, Éditeurs
PARIS — *20, Rue du Dragon, 20* — PARIS

UNE NOUVELLE PUBLICATION

La Musique Contemporaine

ANTHOLOGIE D'ŒUVRES VOCALES ET INSTRUMENTALES CHOISIES PARMI LES MEILLEURS MAITRES

EXTRAIT DU PROSPECTUS:

Depuis fort longtemps, nous entendons partout les professeurs et amateurs se plaindre qu'en musique les publications pratiques manquent, que la musique en général coûte trop cher, etc...

Nous venons combler cette lacune en vous offrant une véritable anthologie d'œuvres vocales et instrumentales, qui aura pour but de faire connaître, en dehors des noms consacrés, une multitude de maîtres compositeurs français et étrangers.

En souscrivant à **La Musique Contemporaine** pour la somme de **12 francs avant le premier décembre**, vous recevrez tous les mois, pendant une année, un magnifique recueil de 16 pages de musique, édité en grand format raisin, encarté dans une couverture simili Japon.

Nous vous prions de bien vouloir suivre un calcul très simple : c'est qu'en recevant **chaque mois quatre ou cinq œuvres inédites,** à la fin des 12 mois vous aurez reçu une **cinquantaine de morceaux** pour la modique somme de **12 francs.** Comparez avec ce que vous payez actuellement la musique, et ce que vous paierez aussi notre publication après la clôture de la souscription (2 fr. 50 net) et vous vous rendrez compte de l'énorme économie que vous ferez, tout en étant absolument certain que la musique qui vous sera envoyée rivalisera en art et en beauté avec tout ce qui a été fait jusqu'ici.

Le prix de **souscription** à **chacune** de ces séries avant le premier décembre est de **12 francs.**

Il sera publié 3 séries : 1re Série : **Piano et Chant.**
2e Série : **Piano seul.**
3e Série : **Piano et Violon.**

On peut souscrire soit pour le chant, soit pour le piano, soit pour le violon et aussi pour deux ou trois séries. (24 fr. pour deux, 36 fr. pour les trois).

Il vous suffira de jeter un coup d'œil sur la liste de nos principaux collaborateurs, pour vous rendre compte de la valeur intrinsèque et de la supériorité incontestable de notre publication.

M.M. Alain, Arts, Bachmann, Bazelaire, Bellando, Bonnal, Bonnet, Boulanger, Bottazzo, Boulnois, Büsser, Canton, Castèra, Chapuis, Chevaillier, Colomer, Dallier, Decaux, Decq, Delvincourt, Diémer, Dupont, Dupuis, Emmanuel, Erlanger, Fauchey, Galliera, Gastoué, Georges, Hagg, Hillemacher, d'Indy, Jadin, Jongen, Jemain, Kunc, Ladmirault, Landry, Lauber, Le Boucher, Lefebvre, Le Flem, Lenfant, Libert, Lucas, Machado, Mailly, Maréchal, Marty, Meunier, Moulaert, Nérini, Nouguès, Ollone, Paraire, Pessard, Pierné, Pineau, Philipp, Planchet, Puget, Quef, Ratez, Renaud, Rougnon, Ropartz, Samuel-Rousseau, Schmit, Schumann, Selva, Séverac, Serieyx, Staub, de la Tombelle, Tournemire, Vadon, Vidal, Viardot, Vierne, Witkowski, Wormser, Wurmser.

DERNIER DÉLAI POUR SOUSCRIRE, 1er DÉCEMBRE 1912

Faire connaître de suite aux éditeurs son désir de souscrire et leur envoyer le montant de la souscription aussitôt réception de la première livraison.

Nos ACCOMPAGNEMENTS paraissent par fascicules de **28 pages, dont 4 pages de notices explicatives.**

Ils sont paginés de manière à pouvoir être réunis en volumes à volonté.

Il sera publié 2 ou 3 fascicules par trimestre.

Chaque fascicule se vend séparément.

SONT PARUS

PROPRE DES SAINTS
1er Fascicule : NOVEMBRE-JANVIER

PROPRE DU TEMPS
1er Fascicule : TEMPS DE L'AVENT
2e Fascicule : TEMPS DE NOEL

Chacun, 1 fr. 50 (1 fr. 60 franco)

EN VENTE CHEZ L'ABBÉ L. JACQUEMIN
au Petit Séminaire Saint-Charles à CHAUNY (Aisne)
En dépôt dans les principales librairies Catholiques

NOTA. — *Le mode le plus avantageux de commande et de paiement à la fois est le mandat-lettre. — Ne pas envoyer de timbres-poste.*